



Fête des familles  
Dimanche 1<sup>er</sup> juillet

## INFOS PRATIQUES

### VOIRIE

Pour signaler une anomalie sur la voirie, les usagers peuvent remplir directement un formulaire en ligne sur [www.metropole.rennes.fr](http://www.metropole.rennes.fr) (rubrique ACCÈS RAPIDE/signaler un incident voirie). Tél. : 02 23 62 29 82 (du lundi au vendredi, de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45).

### URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50  
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers :  
02 23 22 00 00 ; [www.eaudubassinrennais.fr](http://www.eaudubassinrennais.fr) ;  
renseignements, tél. : 02 23 62 24 10
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE** : 32 37
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**  
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7

OPTIQUE  
**VISUAL**  
OUVERT TOUT L'ÉTÉ

#SigmundCarl by  
**( ) neubau**  
EYEWEAR

02 99 83 94 96  
8 Place de l'Église  
35 510 Cesson Sévigné

- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

### DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

### CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mardi 25 septembre** à 19h à l'Espace Citoyen.

### MAIRIE

**1, Esplanade de l'Hôtel de Ville**

Tél. : 02 99 83 52 00

[espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr)

### Les horaires de l'Accueil général - Espace Citoyen

- ▶ **période scolaire** : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.
- ▶ **période de vacances scolaires** : lundi, mercredi, jeudi, de 8h30 à 12h et 13h à 17h ; mardi, de 13h à 17h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h (**sauf du samedi 14 juillet au samedi 11 août inclus**)

### Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

[www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

### LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00
- ▶ Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen (**sauf du samedi 14 juillet au samedi 11 août inclus**)

### ▶ Permanences des élus

Du 1<sup>er</sup> juillet au 6 juillet : Albert PLOUHINEC  
Du 7 au 13 juillet : Jean-Pierre SAVIGNAC  
Du 14 au 20 juillet : Patrick PLEIGNET  
Du 21 au 31 juillet : Annick ROCCA  
Du 1<sup>er</sup> au 10 août : Béatrice LEGAULT  
Du 11 au 17 août : Christophe LOTZ  
Du 18 au 24 août : Yannick GABORIEAU  
Du 25 au 31 août : Annie LECUÉ



## ▶ ÉDITO



© F. PHILIPPON

### Hommage à Thomas GABLIN

Thomas, menuisier aux Services Techniques de la commune depuis 2012, est décédé accidentellement le dimanche 10 juin dans l'exercice de son devoir de sapeur-pompier volontaire. Au nom des élus et du personnel communal, j'assure sa compagne, sa famille, ses proches de notre soutien dans cette terrible épreuve. Thomas laissera le souvenir d'un professionnel talentueux et rigoureux, tourné vers le service de son prochain et attentionné à ses collègues de travail. Thomas, vous resterez à jamais dans nos mémoires.



## Les activités estivales

# DOSSIER

# 10

## ▶ SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	14
Conseil municipal	16
Développement durable	17
Arrêt sur images	18
Initiatives	21
Culture	22
Sports	24
Vie associative	26



**Directeur de la publication :** Albert Plouhinec.

**Élus référents :** Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ;

Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

**Rédaction :** Nathalie Coldefy et Florence Thierry.

communication@ville-cesson-sevigne.fr

Tél. : 02 99 83 52 00.

**Création maquette :** Studio Bigot

**Impression :** Le Colibri Imprimeur

**Distribution :** JLM Services

Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

• **Couverture** Fête des familles © Ville de Cesson-Sévigné

• **Parution bi-mensuelle.**

• **Tirage :** 9 785 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mail à :  
communication@ville-cesson-sevigne.fr  
Cesson-Sévigné Informations-Magazine  
du 1<sup>er</sup> septembre 2018 ;  
dernier délai : **mercredi 8 août**, avant 12h,

Agenda du 15 septembre 2018 :  
**mercredi 22 août**, avant 12h.

## Développement de la commune : dynamisme soutenu et harmonie

Avant le début des vacances, je vous invite à examiner les chantiers et initiatives majeurs en cours dans la commune.

À ViaSilva, les travaux de la deuxième ligne de métro et de l'aménagement du Boulevard des Alliés, suivent un rythme qui permettra de tenir l'échéance de la mise en service opérationnelle au 2<sup>e</sup> semestre 2020. Autour de ce pôle, d'une part après l'attribution de près de 1 000 logements à divers promoteurs, les élus, les personnels de la Ville, ceux de la SPLA ViaSilva et les architectes s'activent afin de déposer les premiers permis de construire d'ici la fin de l'année et d'autre part de nombreuses entreprises à haute valeur ajoutée (Orange, Sopra, Médiaveille..) construisent leurs nouvelles implantations et ainsi confortent et/ou amènent des milliers d'emplois à Cesson-Sévigné.

Le long de la rue de Rennes, l'avancement du projet Legacy (Ex-garage Nissan) permettra la livraison dans moins d'une année des 109 logements et de commerces au rez-de-chaussée dont une supérette.

Au centre-ville, à la place de l'ancienne gendarmerie, les futures maison médicale-paramédicale et la résidence seniors de 93 logements sortent de terre et leur livraison est prévue courant 2019.

Une intense activité anime le secteur de la Rigourdière Haut-Grippé, avec la livraison prévue des premiers logements au 4<sup>e</sup> trimestre de cette année, la requalification de la rue de la Rigourdière et surtout la livraison en janvier

2019 de la grande salle de 4 500 places (Le Glaz) qui y permettra, entre autres, à partir de mars 2019 le déroulement des matches de notre équipe de handball que je félicite pour son maintien au plus haut niveau national (LNH).

Ce tableau se complète par la livraison en septembre prochain de l'ensemble « La Fabrique » du groupe IDEC, situé le long de la rocade, près du Centre Technique Municipal, et qui sera son nouveau siège régional générant à terme 120 emplois environ.

Cette rapide « promenade cessonaise » témoigne du dynamisme soutenu du développement de notre commune avec une grande appétence des entreprises pour venir s'y implanter. Mais, nous sommes vigilants pour conserver la maîtrise de cette croissance dans un équilibre et une harmonie qui préservent l'identité de notre commune et sa qualité de vie. Cette préservation du cadre auquel nous tenons et que nous cherchons à améliorer en permanence, comme en témoigne le dernier fleurissement. Ainsi, nous ne pouvons qu'être optimistes sur l'avenir de Cesson-Sévigné.

Je vous recommande l'exposition "**Ceux de 14**" de Cesson Mémoire et Patrimoine qui aura lieu tout l'été **de 14h à 17h** au manoir de Bourgchevreuil. Je vous souhaite un très bel été, de belles vacances par des retrouvailles familiales et amicales qui vous apportent de la joie et un repos bien mérité.

Votre Maire  
**Albert PLOUHINEC**



## "Ceux de 14" : exposition de Cesson Mémoire et Patrimoine

L'association Cesson Mémoire et Patrimoine propose l'exposition "Ceux de 14" du **4 juillet au 30 août** de 14h à 17h, au manoir de Bourgchevreuil. « *Nous mettons en valeur tous les Cessonais qui ont participé à la Grande Guerre*, explique Pierre Jacquemard, trésorier de l'association. *Nous avons été étonné du nombre de combattants. Sur les 497 soldats, très peu ont été fait prisonniers mais il y a eu énormément de blessés : plus de 200.* » Le triste bilan fait état de plus de 100 morts.

Les adhérents de l'association ont effectué des recherches aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine pour faire la liste de tous les noms. « *Nous avons trouvé*

*les informations sur la liste des conscriptions et le tirage au sort, la table des matricules puis le dossier matricule.* »

De nombreux documents ont été fournis par la population : photos, divers objets, courriers, textes... « *notamment le journal de marche de Louis Lejas, qui a fait toute la guerre. Il l'a commencé en 1914 et il est mort en novembre 2018. Il a fait des campagnes oubliées comme celle de Serbie où plusieurs Cessonais sont allés.* »

Une personne a donné à l'association des photographies stéréoscopiques sur plaque de verre. « *Elles ont été réalisées par un photographe professionnel. Il faut un appareil spécial pour visualiser ces photos de la guerre. Nous les montrerons pendant l'exposition.*

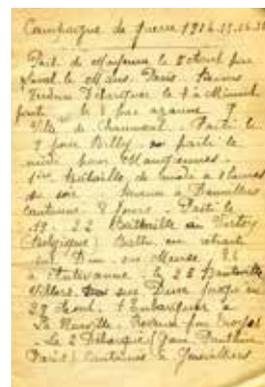


Photographie stéréoscopique sur plaque de verre

Parmi les panneaux de présentation, les adhérents ont décidé d'expliquer les différentes décorations qui existaient en 1914 : la légion d'honneur, la médaille militaire, la croix de guerre et la croix du combattant.

« *Un panneau présentera également Jean Boucher, le sculpteur né à Cesson-Sévigné, qui a écrit de nombreuses lettres à sa femme pendant la guerre.* »

Entrée libre.



1<sup>ère</sup> page du livre de marche de Louis Lejas

## 🕒 PLAN PRÉVENTIF CANICULE



Aux termes de la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, le

maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées, des personnes handicapées et plus largement de toutes les personnes dites vulnérables (enfants en bas âges, sportifs, personnes travaillant en extérieur...) de sa commune qui en font la demande, dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement par le préfet du plan d'alerte et d'urgence. À cette fin, les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui ont fait une demande sont recueillis.

**La démarche d'inscription étant volontaire et la déclaration facultative, aucun impératif d'exhaustivité ne s'attache à la constitution du registre nominatif et confidentiel.**

Outre cette démarche volontaire pour les personnes qui se sentent concernées **en cas de nouvelle canicule**, le CCAS de Cesson-Sévigné vous invite à vous rapprocher de votre médecin traitant afin qu'il vous indique les principales consignes à appliquer en cas de canicule.

### Procédure d'accueil

Les personnes intéressées peuvent remplir le formulaire spécifique auprès du CCAS.

Renseignements : 02 99 83 52 00 ou à [affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr)

## 🕒 "TRANQUILLITÉ VACANCES"

La Police municipale rappelle que ce dispositif consiste à surveiller de manière quotidienne (du lundi au samedi) les habitations pour lesquelles les résidents ont signalé leur absence pendant les périodes de vacances scolaires, mais également tout le reste de l'année. Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de remplir un formulaire auprès de la Police municipale (rez-de-chaussée de la mairie), de l'accueil de la mairie ou de le télécharger sur le site de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr) rubrique "Ma mairie-Police municipale." Pour des raisons de sécurité évidentes, aucune demande ne sera prise en compte par téléphone.

## 🕒 VILAINE : BAINADE INTERDITE

Selon l'arrêté du 12 juin 2018, les activités de baignade, de saut, et de plongeon dans la Vilaine sont strictement interdites sur tout le territoire de Cesson-Sévigné, depuis les berges, les ponts et passerelles.

Les infractions seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

## 🕒 PORTAIL FAMILLES

Depuis la fin du mois de juin, les réservations aux temps d'activités périscolaires (T.A.P), à l'accueil périscolaire (garderie), à l'étude surveillée, à la restauration et aux accueils de loisirs maternel et primaire pour la rentrée scolaire 2018/2019 sont ouvertes. Les nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 sont consultables sur le site Internet de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr) onglet "Ma mairie-Espace Citoyen" et sur le Portail famille.

Contact : 02 99 83 52 00 (serveur vocal, prononcer "Espace Citoyen")

## 🕒 ÉTAT CIVIL

du 28/04/2018 au 8/06/2018

### Naissances

- Louise ELINEAU
- Lucas HOROWSKI
- Zoey JERABEK

### Mariages

- Stéphane BOTELLA, conducteur receveur et Lenaig DELANNÉE, comptable
- Alexandre CHRISTIEN, employé de banque et Marine BASSET, opticienne
- Pierre BONNY, psychologue et Vincent TRICOTEL-DAUBERLIEU, professeur de chant
- Florian BEAUTEMPS, ingénieur en bâtiment et Jessica RIOU, chef de rang

### Décès

- Marie-Thérèse HUBERT veuve THÉZÉ, 92 ans
- Souk CHIRAKOUNE, 95 ans
- René FEUILLEDET, 86 ans
- Etienne HERCELIN, 76 ans
- Renée LIONNAIS veuve CAUGAN, 91 ans
- Odette LE MOIGN, 92 ans
- Renée VEILLARD veuve VIEL, 91 ans
- Julien COQUELIN, 26 ans
- Monique LARNICOL veuve BEDEL, 87 ans
- Marcelle TOULLEC, 92 ans
- Louise MONNIER épouse GUILLOU, 77 ans
- Jules DAULEU, 95 ans
- Jean-Hugues VRIGNAUD, 75 ans
- Robert BOUVERET, 97 ans
- Jean DESILLE, 89 ans
- Marie CADORET veuve BOUFFORT, 82 ans

## 🕒 DISTRIBUTION DU CIM

Pour tout problème de distribution du Cim ou de l'Agenda, tél. : 02 99 14 62 26 ou [ijlm.services@free.fr](mailto:ijlm.services@free.fr) (copie du mail au service Communication : [communication@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:communication@ville-cesson-sevigne.fr))

## Architecte conseil

Permanence jeudi 5 juillet de 9h à 12h15 à la mairie annexe.

Prendre RDV au service Urbanisme au 02 99 83 52 13 ou

[urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr)

## Armée de Terre

Pas de permanence locale du CIRFA (Centre d'information et de recrutement des forces armées) en juillet et août. Reprise mercredi 19 septembre, de 14h à 16h, à l'Espace Citoyen.

Tél. : 02 57 21 80 20

## CPAM

Les permanences de la CPAM uniquement sur rendez-vous ont lieu dans les locaux du PAE, 4-6 place waltrop, le lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h. Les rdv sont à prendre au 36 46 (0,06 € / minute + prix d'un appel local sur poste fixe) ou [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

## Clic alli'âges

Une permanence pour les tutelles a lieu chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois, sur RDV auprès de l'Udaf au 02 23 48 25 55

## CHANTIER D'INSERTION

Dans les six mois à venir, deux chantiers d'insertion, "Études et Chantiers Grand Ouest", vont intervenir pendant 9 semaines dans la commune pour le désherbage de la voirie et le soufflage des feuilles. Ce soutien aux agents à la propreté urbaine marque le souhait des élus de favoriser le volet social dans la commune.

Le détail des interventions dans les quartiers sera diffusé sur le site Internet de la Ville,

[www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

## URBANISME

### Permis de construire accordés du 1/05/2018 au 1/06/2018

► 27, rue de la Russelée : aménagement d'une partie du sous-sol d'une maison individuelle ;

► 13, rue de Bray : installation de boîtes de stockage individuels ;

► 21, Le Chêne rond : rénovation et extension d'une maison individuelle ;

► 21, allée Viviane : extension d'une maison individuelle, modification des façades et ouvertures ;

► 7 route de Chantepie : démolition d'une habitation existante et construction de 2 logements en R+1 avec locaux vélos en annexe ;

► 12B route de Chantepie : modification des clôtures et construction d'un abri de jardin ;

► 51, rue de Rennes : aménagement des abords, création de stationnement supplémentaires, modification de façades ;

► 3, avenue de Belle Fontaine : modification du gabarit du bâtiment C, de l'emprise au sol, des stationnements, de l'aspect extérieur et mise à jour de la Défense Incendie.

### Retrait

► 4, allée Morgane : extension d'une maison individuelle avec patio.

## RÉALISATION D'UNE PISTE CYCLABLE RUE DE LA CHALOTAIS

À partir de la mi-septembre, des travaux vont être effectués pendant 8 mois par Rennes Métropole pour la réalisation d'une piste cyclable bi-directionnelle et un chemin piéton, rue de la Chalotais. La 1<sup>ère</sup> phase d'une longueur d'1,6 km concerne le tronçon "Village des collectivités - piscine". Une 2<sup>e</sup> phase est prévue entre la piscine et la Vilaine lorsque la maison médicale située en face des tennis municipaux sera livrée.

Selon l'avancement du chantier, la circulation pourra être modifiée.

Plus d'informations sur le site Internet de la Ville,

[www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

## TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE LA VOIE FERRÉE ENTRE ERBRÉE ET CESSON-SÉVIGNÉ

Dans le cadre du plan national de rénovation du réseau, SNCF Réseau va procéder à des travaux de renouvellement des voies ferrées sur la ligne Laval-Rennes, entre Erbrée et Ces-

son-Sévigné. Pour assurer les dessertes ferroviaires de jour, ces travaux doivent être programmés de nuit, du lundi soir au vendredi matin, entre 22h et 5h30, après interruption des circulations commerciales, **du lundi 16 au vendredi 20 juillet et du lundi 30 juillet au vendredi 3 août.**

Ce type de travaux peut malheureusement engendrer des nuisances sonores pour les riverains (bruit d'engins ferroviaires, système d'annonce de mouvement des trains de travaux...) et ceci malgré le respect de la réglementation en vigueur et les efforts des équipes pour limiter au maximum le bruit.

## RÉSEAU STAR



Comme chaque année le réseau STAR sera présent **lundi 27 août**, de 13h à

18h30, place de l'église afin de créer des cartes Korrigo et d'effectuer des rechargements de titres de transport.

Contact : [www.star.fr](http://www.star.fr)

## ⊕ RESTAURATION DE LA VOLIÈRE DU MANOIR BOURG-CHEVREUIL



Thomas Gablin, menuisier \*; Pierrick Héлары, électricien ; Daniel Chevillon, couvreur et Louis Lemouland, technicien au Pont des Arts.

\* La volière fut la dernière réalisation de Thomas (voir encadré de l'édito)

La volière et la pergola installées dans le parc du manoir de Bourgchevreuil ont été restaurées par des agents de la Ville. Louis Lemouland, passionné, a donné des conseils pour sélection-

ner des perruches : ondulées, calopsittes, de Barraband, turquoises, roseicollis, mélanures, à collier... soit au total plus d'une quinzaine de variétés.

## ⊕ TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES RÉSEAUX HAUTE TENSION

Les travaux de construction des réseaux HTA 20 000 V en aval du nouveau poste source de Tizé s'étalent jusqu'**au 27 juillet 2018**.

Le sens entrant (Thorigné vers Cesson-Sévigné) en circulation sera maintenu durant toute la durée des travaux. Ainsi, l'heure de pointe du matin sera gérée pour entrer à Cesson-Sévigné et préservera ainsi les arrivées aux établissements. Seul le sens sortant Cesson-Sévigné vers les communes sera pénalisé.

Plus particulièrement, les deux secteurs critiques des travaux que sont le Grand Tertre et le giratoire de la Frinière seront réalisés respectivement **du 2 au 13 juillet** puis **du 16 au 27 juillet**.

La circulation sera autorisée pour les véhicules légers dans le sens entrant et interdit dans les 2 sens pour les poids lourds. Lorsque les travaux seront au niveau du giratoire des collectivités, la fonction giratoire sera sup-

primée. Une circulation en alternat par des feux permettra les entrées et sorties des véhicules. À noter également que les entrées et sorties de La Frinière et du bd S<sup>t</sup> Roch seront fermées pendant cette période et nécessitera une déviation qui sera mise en place par la rue de la Chalotais, puis l'avenue Bellevue pour se terminer par la rue de la Croix connue.

Un itinéraire conseillé sera également mis en place au niveau du bd des Alliés pour dévier la circulation provenant de cet axe vers la rocade afin d'éviter de congestionner les voies de desserte des lotissements.

*Plus d'informations sur le site Internet de la Ville [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)*

## ⊕ COUPONS SPORT

**Pour les enfants de 6 à 9 ans : Coupon sport Ville de Cesson-Sévigné**

Le montant du coupon sport s'élève à 20 €. Conditions d'attribution : les familles bénéficiaires des tarifs dégressifs.

Lieu : service d'Action Sociale et des solidarités de la Ville de Cesson-Sévigné le matin sans rendez-vous. Justificatifs à présenter : livret de famille, justificatif de domicile, attestation d'inscription au club affilié à l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV).

Renseignements : [affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr) ; 02 99 83 52 00 (serveur vocal, demander "social").

**Pour les jeunes de 12 à 15 ans : Coupon Sport Conseil Départemental**

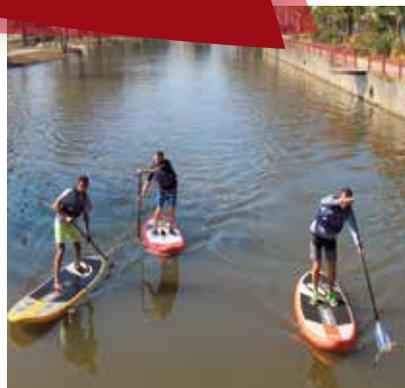
Conditions d'attribution : les familles bénéficiaires de l'Allocation Rentrée Scolaire. Votre enfant doit être inscrit à un club. Renseignements : auprès du club sportif où vous comptez inscrire votre enfant ou sur le site du Conseil Départemental : [www.ille-et-vilaine.fr](http://www.ille-et-vilaine.fr)

## ⊕ MÉDIATHÈQUE : NOUVELLE SIGNALÉTIQUE



Des fleurs et des feuilles géantes, des oiseaux colorés et un petit écureuil ont investi la

médiathèque du Pont des Arts. Hélène Gerber, graphiste basée à Auray (Morbihan), a créé une signalétique grand format pour orienter les usagers entre les différents espaces et les rayonnages. La graphiste qui a déjà réalisé la signalétique de plusieurs médiathèques de la région, a souhaité faire entrer un peu du parc de Bourgchevreuil dans le bâtiment et a dessiné une végétation réelle ou imaginaire, monochrome lorsqu'elle est suspendue aux plafonds et colorée sur les vitres de la médiathèque. La signalétique est lisible et créative.



## ➔ BASE SPORTS NATURE : INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE 2018-2019

**La base sports nature propose des cours toute l'année pour les enfants et pour les adultes.**

L'école des « sports nature » de 6 à 17 ans permet de goûter à quatre activités sportives (Course d'Orientation, Escalade, Canoë-Kayak et golf). Des passerelles sont possible vers les clubs locaux.

Pour les adultes, les cours (débutant et perfectionnement) ont pour objectif de donner les bases du canoë-kayak afin que les pratiquants, puissent naviguer de manière autonome en eau vive et en eau calme et puissent acquérir un bagage technique pour une pratique en rivière, en mer et dans les vagues.

Différentes activités sont également proposées : le kayak en eau calme et en eau-vive aux beaux jours, l'Escalade en salle l'hiver, le Golf, la Course d'Orientation et le trail. L'élaboration d'un déplacement, l'adaptation à différents milieux, la gestion des risques et les plaisirs liés à une pratique de pleine nature constitueront un fil rouge tout au long de l'année.

### Information prévention santé

Nous avons été informés qu'un cas de leptospirose confirmé biologiquement et un cas probable (en cours de confirmation) ont été déclarés à l'Agence Régionale de Santé la semaine dernière, chez deux kayakistes

de la commune d'Acigné. L'Agence régionale de la Santé nous demande donc de bien vouloir leur signaler toute suspicion de cas et cas confirmé de leptospirose parmi nos adhérents et nos usagers.

Il nous apparait donc important d'informer les usagers de la rivière et des plans d'eau de la ville de Cesson-Sévigné sur cette maladie, des précautions à prendre et des conduites à tenir en cas d'infection.

Vous avez peut-être lu les notes d'informations, à l'accueil de la Base Sports Nature, ou été informés par la presse régionale d'une interdiction de naviguer sur le plan d'eau d'Acigné il y a un an concernant la leptospirose. La Leptospirose est une maladie infectieuse. Nous avons eu un cas avéré chez un adolescent pendant un stage d'été il y a 4 ans. Il semblerait que des pompiers aient été touchés également il y a 5 ans mais après une pratique à risque puisqu'ils faisaient de la natation sur l'étang au-dessus du bassin d'eaux-vives. Cela représente peu de cas sur les 30 000 embarquements par an au Stade d'eaux-vives de Cesson-Sévigné. Cette maladie est transmise par l'urine des rats musqués, ragondins, mais aussi du bétail et des canidés. Ces animaux sont des porteurs "sains".

La prise en charge thérapeutique par les antibiotiques est efficace à condition que le traitement soit instauré rapidement.

Les signes de la maladie :

- apparition brutale d'une forte fièvre avec frissons ;
- douleurs musculaires et articulaires ;
- maux de têtes et troubles digestifs.

Ces symptômes qui ressemblent à ceux de la grippe, apparaissent 2 à 20 jours après la contamination. Il est nécessaire de consulter un médecin en cas d'apparition de ces symptômes en lui indiquant qu'un sport nautique sur une eau potentiellement de mau-

vaise qualité a été pratiqué.

Les mesures de prévention qu'il convient de prendre :

- Désinfecter et protéger les plaies cutanées ;
  - Nécessité de se doucher rapidement après l'activité et de rincer à l'eau potable les vêtements utilisés (combinaisons, lycra, chaussons, etc.) ;
  - Éviter tout contact des mains souillées avec les yeux, le nez et la bouche.
- Nous informons et conseillons au quotidien nos usagers sur les conduites à tenir. Mais il paraît important de communiquer encore davantage. Nous voulons à la fois éviter de dramatiser la situation tout en appelant à une certaine prudence et à des comportements pouvant éviter une infection.

On peut trouver la leptospirose dans quasiment tous les plans d'eau de France. On peut donc généraliser cette prudence sur l'ensemble des sites de navigation et de baignade en eau douce.

Nous nous tenons, bien sûr, à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

*Renseignements : 2 route de Paris  
Tél. : 02 23 45 18 18 ; base-sports-nature@ville-cesson-sevigne.fr*

## ➔ CHIENS ET CHATS

Selon l'arrêté du Maire datant de 1988, il est interdit de laisser divaguer les chiens et les chats, sur la voie publique. Tout chien circulant sur la voie publique doit obligatoirement être tenu en laisse et être porteur d'un collier sur lequel sont gravés les nom et adresse du propriétaire.

## ➔ TAILLE DES HAIES

Les haies débordant sur le domaine public doivent être taillées afin que les piétons ou cycles puissent circuler librement.

📍 LE NOUVEAU SITE INTERNET JEAN BOUCHER EST EN LIGNE : [WWW.JEAN-BOUCHER.ORG](http://WWW.JEAN-BOUCHER.ORG)



Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies, à côté de "Antique et moderne" de Jean Boucher, l'œuvre majeure de la collection.

Jean Boucher est un sculpteur né en 1870 à Cesson-Sévigné et décédé en 1939 à Paris. Plusieurs de ses œuvres ornent la ville : Jardin de la Chalotais, entrée du manoir de Bourgchevreuil, Espace Citoyen, Mairie... En 1994, afin de perpétuer la mémoire de son père, Jean-Marie Boucher choisissait Cesson-Sévigné, ville natale de Jean Boucher, et lui confiait un fonds important composé de sculptures, de dessins, de photographies, de manuscrits... Et en

2003, la municipalité de Cesson-Sévigné décidait de créer un portail d'accès Internet pour la collection.

Le nouveau site a réclamé une refonte graphique en profondeur, nécessitant notamment de re-numériser une partie des documents originaux afin d'optimiser la qualité de visualisation de la base documentaire. À terme, environ 500 documents et notices seront répertoriés. [www.jean-boucher.org](http://www.jean-boucher.org)

📍 OPÉRATION POUR ENLEVER LES TAGS



Les agents de la Ville du service Propreté se sont mobilisés pour effacer les tags sur les murs de la salle de sports Beausoleil au mois de juin.

La police Municipale rappelle que l'infraction prise en flagrant délit peut être qualifiée selon la taille du tag de contravention, voire de délit, qui peut engager la personne pénalement.



L'apiculteur Benoît Larcher, procédant à la capture de l'essaim d'abeilles.

📍 UN ESSAIM D'ABEILLES RÉCOLTÉ À L'AIRE DE JEUX DE LA RENAUDIÈRE

En mai, un habitant a signalé la formation d'un essaim à l'aire de jeux de la Renaudière. S'agissait-il de frelons asiatiques ? Après vérification, des agents de la Ville ont constaté qu'il s'agissait d'un essaim d'abeilles. Benoît Larcher, apiculteur de Brécé, est intervenu pour le récolter. La gestion différenciée facilite la présence des abeilles.

Pour signaler un nid de frelons asiatiques, il est conseillé d'utiliser le formulaire en ligne de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr) (demande d'intervention)

📍 DÉLICES DE PLANTES

La 11<sup>e</sup> édition du Salon des jardins et du végétal organisée par la Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine et la Ville se déroulera **samedi 22 et dimanche 23 septembre**, de 9h30 à 18h, parc du Pont des Arts - Centre culturel. Le thème 2018 ? L'eau au jardin.



© Hélène Vesvard

# Les activités estivales

Que faire pendant les vacances ? De nombreuses activités culturelles et sportives sont proposées tout au long de l'été. Faites votre choix ! Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts.

## Fête des familles, à vous de jouer

La Ville organise le **dimanche 1<sup>er</sup> juillet** de 14h à 18h dans le parc du Centre Culturel, la 3<sup>e</sup> Fête des Familles : "À vous de jouer". Tout au long de cette après-midi festive et récréative, des animations et des ateliers ludiques et sportifs vous seront proposés pour permettre aux familles de s'amuser tous ensemble : poney, mini-tennis, danse bretonne, palets, basket, canoë...

Cette année, le programme est étoffé avec des activités culturelles, avec notamment la présence des Petits Chanteurs de Saint-Martin. Dans le cadre de sa politique familiale, la municipalité souhaite ainsi, au cours de cet événement, mettre à l'honneur la solidarité au sein des familles. Ouvert à tous de 0 à 99 ans, l'entrée est gratuite. Les enfants devront être accompagnés par un adulte pour participer aux animations.

Les familles pourront pique-niquer dans le parc avant la manifestation à partir de 12h30.

*Renseignements, service Action Sociale et solidarités ou service Sports Loisirs au 02 99 83 52 00 ou [affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr) ; [service-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:service-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr)*

## Espace Ferrié : musée des Transmissions

Le musée, gratuit pour tous, sera ouvert tout l'été les mardis et jeudis, de 13h à 18h30 ; mercredis, de 9h à 12h et de 13h à 18h30 ; vendredis, de 13h à 17h ; samedis, de 13h à 18h30 ; dimanches,

de 13h30 à 17h30.

L'occasion de venir découvrir l'exposition intitulée « 5 régiments à l'honneur » : les 28<sup>e</sup> RT d'Issoire, 40<sup>e</sup> RT de Thionville, 41<sup>e</sup> RT de Douai, 43<sup>e</sup> RT d'Agen, 53<sup>e</sup> RT de Lunéville.

6, avenue de la Boulais.

Tél. : 02 99 84 32 87

[www.espaceferrie.fr](http://www.espaceferrie.fr)

## Promenade sur les marchés

Le marché du samedi matin reste ouvert tout l'été. Le marché du samedi 14 juillet est avancé au **vendredi 13 juillet** aux horaires habituels.

**Fermeture du marché bio mercredi 11 juillet** à 19h30. Réouverture **mercredi 22 août**.

## Cinéma Le Sévigné

Le cinéma art et essai Le Sévigné propose des séances **jusqu'au mercredi 11 juillet**. La reprise est fixée **lundi 27 août**.

### Les tarifs :

Plein tarif 7 € / Réduit 5 €. Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,50 € soit 47 € - Recharge carte fidélité et carnet à 45 € Tarif jeune (moins de 19 ans) à 4 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 4 €.

Tél/répondeur : 02 23 45 10 86.

[www.cinesevigne.fr](http://www.cinesevigne.fr)



Des travaux de rénovation du toboggan extérieur ont été réalisés pendant les dernières vacances. Résultat : plus de glisse, pour un meilleur confort des usagers.

## Piscine Sports et Loisirs

**Horaires d'été à partir du 2 juillet jusqu'au 2 septembre**

### Bassins ludique et sportif

Du lundi au vendredi de 10h à 20h ;

Samedi et dimanche de 9h à 19h

**Lundi 2 juillet** : ouverture de la piscine à 14h (formation secourisme pour les professionnels)

**Samedi 14 juillet** : ouverture 9h - 19h

**Mercredi 15 août** : ouverture 9h - 19h.

À noter : vidange du lundi 3 septembre au dimanche 9 septembre : piscine et salle de musculation fermées. Début des cours lundi 10 septembre.

**Tarifs** : entrée adulte, 4,90 € ; entrée enfant (de 3 ans à moins de 18ans), 3,90 € ; entrée étudiant, 4 €.

### Stages multisports été

- **Du 9 au 13 juillet** : 1 groupe de 7/9 ans ; 1 groupe de 10/12 ans ; **du 16 au 20 juillet** : 1 groupe de 8/11 ans ; **du 23 au 27 juillet** : 1 groupe de 8/11 ans ; **du 30 juillet au 3 août** : 1 groupe de 8/11 ans ; **du 20 au 24 août** : 1 groupe de 8/11 ans ; **du 27 au 31 août** : 1 groupe de 7/9 ans et 1 groupe de 10/12 ans.

Activités proposées : athlétisme, course d'orientation, base-ball, futsal, handball, basket-ball, volley-ball, tennis, badminton, tennis de table, tchouk-ball, hockey, ultimate...

Horaires : de 13h30 à 17h30.

Tarifs à la semaine : Cessonnais, 39 € ; non-Cessonnais, 59 €.

### Stages apprentissage de la natation

À partir de 6 ans. Tarif : 145 €.

► **1<sup>er</sup> stage du lundi 9 juillet au 3 août**, tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 10h ;

► **2<sup>e</sup> stage du 7 août au 1<sup>er</sup> septembre**, tous les matins du lundi au vendredi (sauf le mercredi 15 août), de 9h à 10h.

Renseignements et inscriptions à l'accueil de la piscine.

Contact : tél. 02 99 83 52 10





## Parcours d'orientation à la Monniais

Le parcours d'orientation est ouvert du lundi au vendredi, de 16h à 21h ; le samedi et le dimanche, de 12h à 21h. Pour se procurer les cartes, il est possible de les télécharger gratuitement sur le site Internet de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr) dans la rubrique "sport" ou de se rendre à la Base Sports Nature, 2 rue de Paris ou à l'Espace Citoyen.

## Base sports nature

### Horaires locations kayak et paddle Jusqu'au 8 juillet (et du 8 au 23 septembre)

#### ► Promenade

Samedi et dimanche 14h - 18h ;

#### ► Eaux-vives

Samedi et dimanche 15h - 18h.

### Du 9 juillet au 2 septembre

#### ► Promenade

Lundi et vendredi, de 14h à 17h ;

Mardi, mercredi et jeudi, de 14h à 19h ;



Samedi et dimanche, de 14h à 18h.

#### ► Eaux vives

Mardi, mercredi et jeudi, de 17h30 à 19h30 ;

Samedi et dimanche, de 15h à 18h.

(Attention, pas d'eaux-vives aux dates suivantes : 7,9,14,15, 16, 18, 19, 22, 23 et 29 août).

Les conditions de pratique :

- Être âgé de plus de 8 ans pour l'eau vive et 6 ans pour la promenade ;
- Savoir nager 25 mètres ;
- Chaussures fermées obligatoires ;
- Autorisation parentale pour les 12 - 18 ans ;
- Être accompagné pour les -12 ans ;
- Une pièce d'identité sera demandée pour toute location.

#### Les tarifs :

##### ► Promenade

1 heure : 5,40 € par adulte

Carnet 10 heures adulte : 46 €

1 heure : 3,30 € par enfant

Carnet 10 heures enfant : 24,60 €

##### ► Eaux-vives

1 heure : 9,20 € par personne

2 heures : 16,50 € par personne

Carnet 10 heures : 77 €

## Stages

La base sports nature propose des stages **du 9 au 3 août et du 27 au 31 août**.

- stages d'une semaine à raison d'une séance d'1h30 par jour à destination des enfants à partir de 8 ans ;
- stages découverte et initiation pour les enfants souhaitant décou-

vrir le kayak ou en faire une première approche ;

- stages de perfectionnement pour les enfants à partir de 11 ans et ayant déjà fait un stage de kayak en eaux-vives ;
- stages multi-activités. Ils permettent de découvrir de nouvelles activités chaque jour, à raison de deux séances durant la semaine. Au programme : kayak, rafting, course d'orientation, golf.

#### Les tarifs :

5 séances d'1h30 : Cessonnois : 40 € ; non-Cessonnois : 60 €.

Base Sports Nature, 2, rue de Paris

Tél. : 02 23 45 18 18 - [stade-eaux-vives@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:stade-eaux-vives@ville-cesson-sevigne.fr)

## Golf

Horaires d'ouverture : du lundi au dimanche, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h30.

Contact : 02 99 83 26 74.

### Stages d'été au golf

- Stages juniors 7-16 ans, de 14h à 15h45 :

**juillet** : du 3 au 6 : 66 € + 17,20 € ; du 9 au 13 : 82 € + 21,50 € ; du 16 au 20 : 82 € + 21,50 €.

**août** : du 20 au 24 : 82 € + 21,50 € ; du 27 au 31 : 82 € + 21,50 €.

- Stages adultes 4 - 6 Pers 17h à 19h

**juillet** : du 3 au 5 : initiation ; du 9 au 11 : perfectionnement ; du 17 au 19 : tous niveaux.

**août** : du 21 au 23 : initiation ; du 28 au 30 : perfectionnement. 86 € + 12,90 €.

Inscriptions : Philippe Poncet au 06 21 91 53 90 ; [philippeponcet@neuf.fr](mailto:philippeponcet@neuf.fr)

## Centre équestre

Le centre équestre Les Conillaux est ouvert tout l'été et propose des stages poney et chevaux à partir de 5 ans, ainsi que des promenades d'une heure, en groupe.

Contact : tél. : 02 99 83 48 53.

## La Médiathèque

### Opération Transat

Comme l'année dernière, la Médiathèque se met au vert : installez-vous dans un de ses transats ! Empruntez vos documents et profitez d'un moment de détente où bon vous semble dans le parc de Bourgueville.

### Horaires et prêts durant l'été, du lundi 9 juillet au vendredi 31 août

Lundi : 14h-18h ;

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h ;

Vendredi : 15h-19h.

Fermeture exceptionnelle le lundi 14 août.

En dehors des horaires d'ouverture une boîte retours est à votre disposition 7j/7.

Vous pourrez emprunter :

- 15 documents (livres, revues, partitions, CD, textes enregistrés)
- + 3 DVD (sur carte adulte)
- pendant 5 semaines

Prolongez vos prêts en ligne ou par téléphone (02 99 83 52 00 dire « médiathèque »).

### Coups de cœur des lecteurs : « Vous avez aimé ! »

Vous ne savez pas quoi choisir parmi les rayons de la médiathèque ? Les bibliothécaires proposent déjà leurs coups de cœur ; désormais vous êtes invités à laisser votre avis sur les livres, CD et DVD que vous avez aimés. Vous pouvez écrire et retrouver ces coups de cœur sur le site internet ou directement sur les documents à la médiathèque !

Renseignements à la Médiathèque ou en ligne sur le site Internet [www.mediathèque-ville-cesson-sevigne.fr](http://www.mediathèque-ville-cesson-sevigne.fr)

## Petite enfance

L'accueil de loisirs Pirouette 2/4 ans, est ouvert de 7h30 à 19h **du lundi 9**



L'exposition "Trajectoires" à découvrir tout l'été parc de la Chalotais (parc de la mairie)

© Richard Volante

**juillet au vendredi 31 août inclus** (à l'école Bourgueville).

Contact : 02 99 83 74 11 ou 06 15 16 12 49 ; [service-enfance@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:service-enfance@ville-cesson-sevigne.fr)

## Centre de loisirs

Le centre de loisirs sera ouvert du **lundi 9 juillet au vendredi 31 août inclus**, à la journée, la demi-journée avec ou sans repas du midi.

Renseignez-vous auprès des responsables, peut-être reste-t-il des places pour l'accueil et les activités.

Contact : 02 99 83 91 40 ; [centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr)

## L'Escale

La Maison des jeunes l'Escale **sera ouverte du 9 juillet au 10 août**. De nombreuses animations sont proposées pour les 11-17 ans.

Le programme complet est disponible à l'Escale et au sein des structures municipales. Les inscriptions aux activités sont encore possibles sous réserve de places disponibles.

Les jeunes qui ne souhaitent pas participer aux activités, peuvent profiter de l'accueil informel. Temps d'accueil encadré par un animateur tous les après-midi des vacances de 13h30 à 18h.

Informations : tél. : 02 99 83 82 75  
[www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr) (page jeunesse et portail familles).

## Exposition photographique "Trajectoires"

Deux photographes, Christophe Simonato et Jacques Domeau font parler ViaSilva avant que ne s'engage la transformation des paysages.

L'exposition, réalisée lors d'une résidence artistique d'une année, dans le cadre des Rencontres ViaSilva, est proposée cette fois de juillet à septembre dans le parc de la Chalotais (parc de la mairie).



Des jeunes de l'Escale prennent la pose avant leur activité kayak.

## LE BILAN ÉNERGÉTIQUE DE LA VILLE MARQUE UNE STAGNATION : trois années de pertues et manipulation des chiffres inacceptable



Les consommations énergétiques de la ville stagnent depuis trois ans. Ces résultats sont directement imputables à l'arrêt des investissements réalisés au cours de la précédente mandature qui avait engagé une politique visant à la baisse de 20 % des consommations d'énergie et des émissions de CO<sub>2</sub>. On se souviendra du remplacement de l'éclairage public, du bâtiment à énergie positive abritant le centre technique municipal, de la rénovation du centre culturel avec sa chaufferie bois du renouvellement du parc auto et des vélos électriques. Ce n'était qu'un début. Mais depuis 2015, aucun progrès notable. Après deux ans sans bilan, la municipalité explique que c'est sa gestion rigoureuse qui permet des résultats tout en omettant de signaler que l'historique des consommations a été réécrit. Avec une communication trompeuse imputant une charge 160 000 € pour l'année 2013, elle peut ainsi se vanter que les coûts ont diminué depuis son arrivée. Le compte administratif 2013, élaboré par les agents des finances et voté par les conseillers municipaux, dont le maire actuel et l'adjointe aux finances, confirme cette manipulation inacceptable des chiffres.

### Côté production en énergie renouvelable

L'objectif de production de 23 % d'énergie renouvelable, inscrit à la convention des maires, est aussi négligé par la municipalité. L'utilisation de notre production d'énergie bois est jugée trop contraignante. C'est une erreur fondamentale car cette production est garante pour l'avenir d'une émancipation vis-à-vis des spéculations sur les cours des énergies importées.

### Côté bâtiments énergivores

Le remplacement tardif de la chaufferie de la piscine est indispensable. Mais pourquoi ne pas y adjoindre une production d'énergie renouvelable ? De même, les bâtiments de la mairie mériteraient une action de reconversion de l'énergie. Tout comme les établissements sociaux qui n'ont pas été pris en compte.

### Côté consommation des ménages

Le point faible de notre territoire est sans doute la croissance des consommations électriques des ménages. De nombreuses municipalités prennent des initiatives en matière de production photovoltaïque (par exemple, des toitures mises à disposition de projets citoyens). À Cesson-Sévigné, il n'en est rien.

Contact : [groupe.elu-e-s.gauche@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:groupe.elu-e-s.gauche@ville-cesson-sevigne.fr)

### Côté fleurissement

6000 € rien que pour l'arrosage des jardins à la française du manoir de Bourgchevreuil. La récupération d'eau pluviale ou des rejets de la piscine pourraient minorer ce coût, tout en contribuant au fleurissement de la ville.

### LES TARIFS MUNICIPAUX : FAIRE PAYER TOUJOURS PLUS LES USAGERS

Depuis 2014, la municipalité augmente ses tarifs de + 3 %, + 2 %, + 2,2 %, +1,8 %, taux bien supérieurs au niveau de l'inflation. Pourtant, son budget 2018 est établi sur la base de recettes de taxes locales calculées sur l'augmentation des bases de 1,24 %. Se référer à ce taux aurait été plus raisonnable. Aucun bilan ne vient justifier ces augmentations, activité par activité. Les arts plastiques ou les services funéraires sont particulièrement ciblés.

Nous nous interrogeons aussi sur l'efficacité à créer des grilles à multiples tarifs. Dans de nombreux cas, les coûts de gestion sont souvent plus élevés que les recettes. N'y aurait-il pas des formules plus souples et plus simples à trouver comme le font d'autres collectivités ?

### TAP maternels payant : non respect des engagements envers les parents

Après consultation, les parents ont clairement affirmé leur souhait de maintenir la semaine des 4,5 jours respectant la chronobiologie de l'enfant et laissant place à la découverte d'activités culturelles, sportives, éducatives sans discrimination de moyens. Pour la rentrée, le Maire s'était engagé auprès des parents à maintenir la gratuité des TAP tant que le concours de l'État était maintenu. Nous apprenons aujourd'hui qu'il ne respecte pas ses engagements en faisant payer les TAP maternels.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre sur ce sujet en lien avec les fédérations de parents et la CAF.



C. Anneix, S. Marie-Scipion, C. Gérard, C. David, A. Thomas, A. Séveno

## 🔗 EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

# 19 % DE CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES EN MOINS

## L'opposition croit-elle vraiment ses mensonges ?

**Des consommations qui stagnent ?** : Une baisse de 19 % par rapport à 2013 avec 2 555 m<sup>2</sup> de bâtiments en plus et 1 086 613 € d'économies depuis 2014.

**L'éclairage public rénové ?** : Oui mais en oubliant que son principal objectif est d'éclairer... et c'est là que les choix de la précédente mandature sont très discutables (au-delà du montage économiquement désastreux du PPP).

Comment en 2012, était-il encore possible d'ignorer la révolution que représentait l'arrivée des LED sur le marché ? (80 % d'économie minimum). Le choix du PPP a figé pour 12 ans une solution techniquement dépassée. Depuis 2014, de très nombreuses améliorations (parkings piscine, collège, lycée...) ont dû être apportées pour corriger une reconstruction qui n'assurait pas suffisamment la sécurité des habitants.

**La chaufferie bois du centre culturel ?** : En panne près de 50 % du temps, elle nous oblige à fonctionner avec la chaudière gaz de secours. Où sont passés les 3,5 M€ de la rénovation ?

**Le renouvellement du parc auto ?** : une seule voiture électrique avait été achetée !

**Un bilan 2013 réécrit au prétexte qu'il ne serait pas conforme au compte administratif ?** : Le compte administratif est arrêté et voté en mars alors que les dernières factures arrivent en mai ! Pour la rédaction du bilan énergétique de la Ville, nous appliquons la seule méthode possible : les relevés des index de consommation et la comptabilisation des factures.

**Energie renouvelable, oui mais sans dogmatisme** : l'exemple de la salle Paul Janson est emblématique de l'action de nos prédécesseurs, un bâtiment énergivore classé « D » ! par l'ALEC en 2014 avec des choix techniques désastreux : Absence d'éclairage LED mais à la place 400 tubes fluo compacts consommant 80 watts chacun (soit 32 000 watts pour l'éclairage) et chauffant la salle 365 jours par an.

Des besoins non maîtrisés : la durée de chauffage supérieure de 70 % aux besoins, une installation eau chaude sanitaire 10 fois sur dimensionnée avec 2 ballons de 1 000 litres chauffés en théorie par des panneaux solaires mais en réalité par une chaudière au gaz...

**Travaux piscine** : adjoindre une production d'énergie renouvelable pour la production d'eau chaude conduirait à multiplier le prix du projet par 5 ! avec la construction d'un bâtiment pour le stockage du bois. La livraison, en

plein centre-ville, de semi-remorques n'est pas très souhaitable et enfin le manque de fiabilité des chaufferies bois nous pose problème.

**Consommation électriques des ménages en hausse ?** : -7 % depuis 2011

**Des consommations d'eau en hausse ?** : Baisse de 14 840 € en 2017 par rapport à 2013.

### Les tarifs municipaux

Pour 2018/2019 le taux d'actualisation des tarifs est de 1,8 %, calqué sur la hausse de la masse salariale prévue au budget 2018 car l'essentiel du coût des services payants proposés à la population provient des frais de personnel. L'inflation française est quant à elle estimée à 1,6 % sur 1 an.

En ce qui concerne les tarifs du cimetière ils augmentent strictement des 1,8 %. Entre 2009 et 2013 les taux directeurs appliqués par l'ancienne majorité ont été de 1,2 % à 3 %.

Pour la Culture une augmentation de 1,8 % comme les autres tarifs a été appliquée. L'opposition entre 2009 et 2013 avait augmenté la musique, la danse et l'art plastique en moyenne de 2,1 % par an alors que l'inflation n'était que de 1,3 % .

L'art plastique (avec les fournitures comprises) a augmenté de 2,5 % pour corriger une incohérence par rapport à la danse. Par contre, comme l'an passé, l'atelier Musique n'augmente pas.

### Organisation des temps scolaires et périscolaires

L'information complète et détaillée vous sera donnée dans le dossier de septembre.

**Yannick Gaborieau**, adjoint chargé du développement durable, du cadre de vie et de la voirie

**Françoise Gobaille**, adjointe chargée des finances et du budget

**Annie Lecué**, adjointe chargée de la Culture

**Béatrice Legault**, adjointe chargée de la petite enfance, vie scolaire, jeunesse et famille.

**Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du jeudi 31 mai. Le compte-rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site Internet de la Ville : [www.ville-cession-sevigne.fr](http://www.ville-cession-sevigne.fr)**

Le Conseil municipal est informé par M. le Maire :

- de 3 mesures envisagées par l'Inspecteur d'Académie concernant les écoles publiques de Cesson-Sévigné de septembre 2018 :

- ▶ le retrait conditionnel d'un emploi à l'école maternelle Beausoleil (passage de 7 à 6 classes)
  - ▶ le retrait conditionnel d'un emploi à l'école élémentaire Bourgchevreuil (passage de 13 à 12 classes)
  - ▶ l'affectation conditionnelle d'un emploi à l'école élémentaire Beausoleil (passage de 12 à 13 classes)
- du compte-rendu du Conseil communautaire de Rennes Métropole en date du 17 mai 2018.

**Acquisition de parcelle**

Les élus ont voté à l'unanimité l'acquisition de la parcelle cadastrée AR n°54 d'environ 387 m<sup>2</sup>, 11 rue du Calvaire au prix de 312 000 €.

**École des Arts**

Le règlement intérieur de l'École des Arts a été approuvé à l'unanimité.

**Syndicat Intercommunal de musique et de danse du Suet**

Une participation financière de 2 000 € a été attribuée au profit du Syndicat Intercommunal de musique et de danse du Suet dans le cadre des interventions en milieu scolaire de l'année 2017-2018.

**Convention collection Jean Boucher**

Les élus ont autorisé à l'unanimité M. le Maire à signer la convention avec le Centre national des arts plastiques qui fixe les conditions de dépôt des sculptures "Antique et Moderne" et "L'appel à la prise de la Bastille par Camille Desmoulins" de la collection Jean Boucher pour une durée de 5 ans à la Ville de Cesson-Sévigné.

**Programmation culturelle**

La programmation culturelle de la saison 2018-2019 et les décisions afférentes ont été approuvées à l'unanimité.

**Repérage spectacles**

Il a été fixé à l'unanimité les montants maximum des remboursements des frais de mission dans le cadre du repérage des spectacles de la saison culturelle 2019/2020 à 30 € pour l'indemnisation des repas et 110 € pour l'in-

demnisation des nuitées à Paris et sa couronne et la ville d'Avignon et son agglomération durant le festival.

**Bilan énergies 2017**

Les élus ont décerné acte du bilan énergies 2017 de la Ville de Cesson-Sévigné.

**Assainissement**

Les élus ont approuvé à l'unanimité le transfert de propriété à Rennes Métropole à titre gratuit des biens et droits à caractères mobiliers et immobiliers relatifs à la compétence "assainissement" recensés dans le procès-verbal d'inventaire à l'exception des biens désaffectés par Rennes Métropole depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Il a été précisé que le transfert de propriété des biens en cours d'incorporation au domaine public non cadastré interviendrait à la publication du procès-verbal.

**Comité Technique**

Les élus ont décidé à l'unanimité de maintenir le Comité Technique unique pour les agents de la Ville de Cesson-Sévigné et du CCAS de Cesson-Sévigné. Il a été décidé de fixer le nombre de représentants titulaires du personnel à 6, le nombre des représentants titulaires de la collectivité à 6 et de recueillir l'avis des représentants de la collectivité.

**Comité d'Hygiène, de Sécurité**

Le maintien du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail unique pour les agents de la Ville de Cesson-Sévigné et du CCAS de Cesson-Sévigné a été décidé à l'unanimité. Le nombre de représentants titulaires du personnel a été fixé à 6, le nombre des représentants titulaires de la collectivité à 6.

**Gardiennage de l'église**

Les élus ont approuvé à l'unanimité le versement de l'indemnité de gardiennage de l'église de 479,86 € pour l'exercice 2018.

**Créances**

Il a été accepté à l'unanimité les admissions en non-valeur des créances inférieures à 30 € pour un montant total de 1 963,56 €.

**Tarifs municipaux**

La revalorisation, modification et suppression des tarifs des services communaux à compter de la rentrée scolaire 2018-2019 et au 1<sup>er</sup> janvier 2019 a été votée à la majorité (26 voix Pour, 6 voix Contre).

## LE BILAN DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Ville de Cesson-Sévigné	2006	2013	2014	2016	2017	Évolution 2013/2017	Tendance depuis 2006
Consommation d'énergie (kWh)	13 228 616	13 148 354	11 075 427	11 074 233	10 743 134	- 2 405 220 (- 18 %)	- 19 %
Dépense kWh (TTC)	884 213	1 239 535	1 059 521	943 610	953 847	- 285 688 (- 23 %)	8 %
Eau (m <sup>3</sup> )	46 507	40 916	38 050	41 282	38 142	- 2 774 (- 7 %)	- 18 %
Dépense eau (€ TTC)	107 167	131 566	120 766	133 398	116 726	- 14 840 (- 13 %)	9 %
Dépense (€ TTC)	991 380	1 371 100	1 180 286	1 077 008	1 070 573	- 300 527 (- 21 %)	8 %

**Le bilan énergétique annuel dresse un état des lieux des consommations et dépenses d'énergie et de l'impact environnemental du patrimoine public depuis 2006. Il apporte également un regard sur les consommations d'énergie du territoire.**

Il permet de mesurer l'impact des différentes actions mises en œuvre et d'identifier les potentiels d'économies à travailler. Les données sont issues des relevés d'index et des factures, elles sont présentées ici sans correction de la rigueur du climat.

En 2017, les consommations d'énergies du patrimoine public ont représenté 10,7 GWh, auxquelles s'ajoutent 38 000 m<sup>3</sup> d'eau, soit une

dépense totale énergie + eau de 1,07 million d'euros.

Depuis 2013, ces consommations sont en baisse de 19 % malgré un patrimoine en expansion (56 000 m<sup>2</sup> en 2017 contre 53 445 m<sup>2</sup> en 2013).

Le coût pour la Ville baisse de 23 % par rapport à 2013, grâce à la baisse des consommations et à l'ouverture des marchés régulés qui a permis de faire chuter les prix du gaz et de l'électricité.

Ceci permet de constater les niveaux par rapport à 2006 suivants :

- Réduction de 18,8 % des consommations d'énergies (-29,7%/hab);
- Réduction de 16,6 % des émissions de CO2 (-27,8%/hab);

- Production de 8,2 % des consommations en énergies renouvelables. Pendant la mandature ce sont 915 000 € d'économies qui ont ainsi été réalisés sur les bâtiments de la Ville par rapport au niveau de dépenses de 2013.

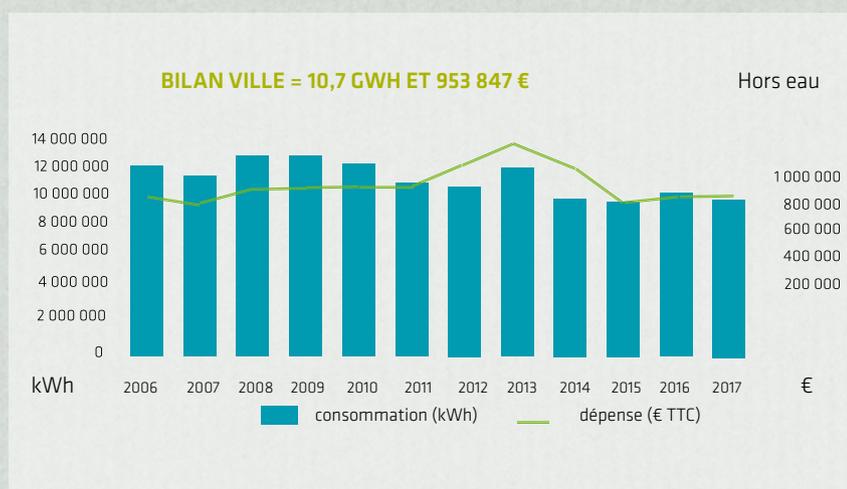
En 2018, la Ville va concentrer ses efforts sur la mise en œuvre optimale des outils de pilotage de l'utilisation des bâtiments (Gestion Technique Centralisée, Gestion Technique des Bâtiments et Open energy data pour la Piscine) et la poursuite du programme de rénovation de notre patrimoine : Ehpad Beausoleil, salle Beausoleil, Piscine... L'été 2019 sera marqué par une rénovation du système de production de chaleur, de filtration de l'eau, d'isolation de la piscine (32 % des consommations des bâtiments).

### Pour les Cessonnais,

Nous poursuivons les pré diagnostics thermiques avec à la clé une incitation fiscale de 50 % de réduction (part communale) sur la taxe foncière pendant 5 ans.

En 2017, 29 foyers en ont bénéficié pour un montant moyen de 950 € (sur 5 ans).

Retrouvez le bilan énergies 2017 sur le site Internet de la Ville.





Prévention routière : 750 jeunes lycéens (Séviigné et Frédéric Ozanam) ont été sensibilisés à la sécurité routière.



Visite de la Paprec, au Rheu, mercredi 23 mai, dans le cadre des semaines du développement durable.



Visite chez les Pépins : tous les créneaux des visites proposés ont affiché complet.



Franc succès pour la découverte de la spiruline : l'algue cultivée par Bertrand Colleu à la ferme de la Barrière.



"La Terre à l'envers" : un spectacle de sensibilisation au développement durable, vendredi 25 mai.



La Star a proposé de tester les vélos et trottinettes électriques. Des locations avec option d'achat ont été enregistrées.



Ramassage des déchets en kayak, samedi 26 mai.



Au total, près de 2 m<sup>3</sup> de déchets ont été récoltés.



Pour la 1<sup>ère</sup> année, la Ville a participé à l'opération "Bienvenue aux jardins", initiée par le ministère de la Culture. Samedi 3 juin, parc du manoir de Bourgchevreuil, les animations illustraient le thème l'Europe des jardins,



Vernissage de l'exposition des travaux des élèves de l'école d'arts plastiques du Pont des Arts, mercredi 6 juin.



Cette année, les travaux de l'école d'arts plastiques étaient axés autour de la thématique "Traces".



Les jeunes du lycée Coëtlogon ont réalisé un spectacle avec les pensionnaires de la résidence d'Automne, dans le cadre d'un partenariat, vendredi 8 juin.



À l'occasion des 40 ans de la résidence autonomie Automne, des portes ouvertes ont été organisées samedi 9 juin. Elles ont eu beaucoup de succès.



27 rue de Bray 35 510 Cesson-Sévigné

tél 02 99 26 98 34

port 06 13 67 04 56

[www.priouldecoration.com](http://www.priouldecoration.com)

[contact@priouldecoration.com](mailto:contact@priouldecoration.com)

[facebook.com/PrioulDecoration](https://facebook.com/PrioulDecoration)

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- ravalement, peintures extérieures
- revêtements muraux (tapisserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon)

## Pourquoi est-il important d'entretenir sa VMC ?

Pour garantir une bonne qualité de l'air dans son logement et réduire le risque d'incendie !

Faites régulièrement vérifier votre installation par le spécialiste du nettoyage et de la maintenance de VMC simple et double flux : France Hygiène Ventilation

PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC DAVID OSMOND

**02 30 96 47 07**

[dosmond@francehygieneventilation.fr](mailto:dosmond@francehygieneventilation.fr)

1 UNE DES PREMIÈRES CAUSES D'INCENDIE CHEZ LES PARTICULIERS

2 CONTRÔLE ANNUEL PRÉCONISÉ PAR LES FABRICANTS ET LES ASSUREURS

FRANCE  
**HYGIÈNE  
VENTILATION**



[www.francehygieneventilation.fr](http://www.francehygieneventilation.fr)

DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE ET CONSERVEZ LA DANS VOTRE AGENDA TÉLÉPHONIQUE



**02 99 83 94 26**

## MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage  
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc  
Étanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

**J.M. CHAUVEL - COUVERTURE**

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE



**HULINE Patrice**

**Plomberie - Chauffage**

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

**Neuf et  
Rénovation**



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ

Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - [patricehuline@orange.fr](mailto:patricehuline@orange.fr)

## ÉCONOMIE - COMMERCE LA P'TITE FLAMBÉE AU CŒUR DE L'ÉCOPÔLE SUD EST

Sophie et Philippe Houdon ont repris le restaurant "La P'tite flambée". « C'est notre 4<sup>e</sup> affaire : nous avons tenu des restaurants dans la région nantaise. Venir à Cesson-Sévigné était un défi à relever : il y a un gros potentiel dans la zone industrielle » explique le couple de restaurateurs indépendants. Des travaux ont été effectués pour relooker le restaurant. « Nous avons souhaité proposer des espaces plus chaleureux. »

Le restaurant dispose de 150 places assises réparties dans quatre salles à l'intérieur, de 90 places en terrasse et d'un parking privé.

Pour les menus, le couple propose des pizzas, salades, grandes grillades cuites au feu de bois. « Entrée, desserts, sauces, frites... sont fait maison. Nous avons changé la carte et nous privilégions la qualité. » Ils peuvent compter sur l'équipe de 10 employés.

Il est fortement conseillé de réserver.

La P'tite flambée est ouverte du lundi au vendredi, midi et soir.



Sophie et Philippe Houdon, nouveaux gérants de la P'tite Flambée.

### LA P'TITE FLAMBÉE

1, rue de l'Erbonnière  
Écopôle Sud Est  
Tél. : 02 23 35 11 57

## ÉCONOMIE - COMMERCE CARREFOUR CONTACT, CENTRE COMMERCIAL BOURGCHEVREUIL



Frédéric Delalande, nouveau gérant du Carrefour Contact.

Frédéric Delalande a repris le Carrefour Contact en franchise. « J'ai tenu un Carrefour Express en plein centre de Nantes pendant 3 ans. Je voulais me rapprocher des gens, parler aux consommateurs et proposer des produits de qualité », confie-t-il. « Avec mon équipe, nous essayons de moderniser le magasin. » Une offre plus large de produits est proposée. « En plus des anciens fournisseurs, nous faisons appel à des fournisseurs locaux. Nous avons aménagé un nouvel espace "cave à bières". Bientôt, nous proposerons un espace Bio plus important. »

Frédéric Delalande souhaite favoriser l'accueil et la proximité avec le client. Tout cela en créant du lien. Des soirées seront organisées, telle que la soirée "foire aux vins" en septembre. « Je veux m'investir dans la vie locale. Rennais d'origine, je souhaite garder ce magasin et le faire évoluer. La station essence est une force. » L'objectif ? « Je ne veux pas que ce soit une contrainte de faire les courses ! »

Carrefour Contact est ouvert en continu du lundi au samedi, de 8h à 20h ; le dimanche de 9h à 13h.

### CARREFOUR CONTACT

50 bd des Métairies  
Centre commercial Bourgchevreuil  
Tél. : 02 99 83 23 52



© Sung Yull Nah

Youn Sun Nah

**Musique**

**Camille.** Chanson française. Nouvel album OUI. Mardi 6 novembre à 20h30, au Carré Sévigné. Tarifs : places assises : 35 € ; places debout : 32 €

**Youn Sun Nah.** Concert jazz. Festival Jazz à l'Ouest. Mardi 13 novembre à 20h30, au Carré Sévigné. Tarifs : 30 € / 28 € / 25 €

**Jeanne Added.** Concert. En partenariat avec l'Association Trans Musicales. Jeudi 29 novembre à 20h30, au Carré Sévigné. Tarifs : places assises : 26 € / 23 € / 20 € ; places debout : 24 € / 21 € / 18 €

**Cendrillon, avec ma sœur...** Conte musical. D'après le texte de Jacob et Wilhelm Grimm. Dimanche 2 décembre à 16h, au Pont des Arts. Tarifs : 8 € / 7 € / 6 €

**Les Triplettes de Belleville.** Ciné-concert. Film d'animation de Sylvain Chomet. Musique de Benoît Charest. Mercredi 19 décembre à 20h30, au Carré Sévigné. Tarifs : 26 € / 24 € / 20 €

**La Traviata.** Opéra. D'après Giuseppe Verdi. Mise en scène de Benjamin Lazar. Mardi 29 janvier à 20h30, au Carré Sévigné. Tarifs : 28 € / 26 € / 24 €

**Pomme.** Concert. Festival Mythos. Jeudi 4 avril à 20h30, au Carré Sévigné. Tarifs : 24 € / 22 € / 18 €

**Théâtre**

**L'Illiade.** D'après Homère. Adaptation et mise en scène de Pauline Bayle. Cie À tire d'aile. Jeudi 11 octobre à 20h30, au Pont des Arts. Tarifs : 24 € / 22 € / 18 €

**Temps fort humour : Cesson...la plaisanterie !** du 12 au 16 mars, Carré Sévigné

**Les fous ne sont plus ce qu'ils étaient.** Théâtre/humour. D'après Raymond Devos. De et par Elliot Jenicot, pensionnaire de la Comédie Française. Mardi 12 mars à 20h30. Tarifs : 24 € / 22 € / 18 €

**The mother show.** Humour. Mise en scène Amandine Letawe et Jean Lambert. Mercredi 13 mars à 20h30. Tarifs : 24 € / 22 € / 18 €

**Tanguy Pastureau n'est pas célèbre.** Humour. Vendredi 15 mars à 20h30. Tarifs : 24 € / 22 € / 18 €

**Soirée double plateau humour**  
**Dès 19h : Ze big Grande Musique d'Emma la Clown.** Théâtre / humour.

**À 21h : Chansons d'amour qui tuent.** Cabaret de Pierre Notte. Samedi 17 mars. Tarifs : 26 € / 24 € / 20 €

**Plus grand que moi.** Texte et mise en scène de Nathalie Fillon. Jeudi 18 octobre à 20h30, au Pont des Arts. Tarifs : 22 € / 20 € / 16 €

**Le Dernier Métro.** De François Truffaut, Suzanne Schiffmann et Jean-



Tél. 02 99 62 18 40

NEUF - RÉNOVATION  
BOIS - ALU - PVC - MIXTE  
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ  
FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr

Claude Grumberg.

Mise en scène de Dorian Roussel. À l'occasion du Festival TNB.

Mardi 21 et mercredi 21 novembre à 20h30, au Carré Sévigné. Tarifs : 28 € / 26 € / 24 €

**Réparer les vivants.** D'après le roman de Maylis de Kérangal. Mise en scène d'Emmanuel Noblet. Jeudi 6 décembre à 20h30, au Carré Sévigné. Tarifs : 26 € / 24 € / 20 €

**Le menteur.** De Pierre Corneille. Mise en scène de Julie Vidit. Vendredi 14 décembre, à 20h30, au Carré Sévigné. Tarifs : 24 € / 22 € / 18 €

**Mon cœur.** Texte et mise en scène Pauline Bureau. Cie La Part des Anges. Jeudi 10 janvier à 20h30, au Carré Sévigné. Tarifs : 26 € / 24 € / 22 €

**1988 : Le Débat - Mitterrand - Chirac** Mise en scène de Jacques Weber. Jeudi 24 janvier à 20h30, au Carré Sévigné. Tarifs : 30 € / 28 € / 24 €

**Soleil Blanc.** Coproduction. Texte et mise en scène de Julie Berès. Samedi 2 février à 20h30, au Carré Sévigné. Tarifs : 24 € / 22 € / 18 €



Transit

© Emmanuel Burriel



© PIERRE GROBOIS

Dormir cent ans

**Intra Muros.** Texte et mise en scène d'Alexis Michalik. Mercredi 27 février à 20h30, au Carré Sévigné. Tarifs : 26 € / 24 € / 20 €

**Dormir cent ans.** Texte et mise en scène de Pauline Bureau. Dimanche 3 mars à 20h30, au Carré Sévigné. Tarifs : 24 € / 20 € / 14 €

**Logiquimperturbabledufou.** Texte et mise en scène de Zabou Breitman. Mercredi 27 mars à 20h30, au Carré Sévigné. Tarifs : 24 € / 22 € / 18 €

**J'ai bien fait ?** Texte et mise en scène de Pauline Sales. Jeudi 25 avril à 20h30, au Carré Sévigné. Tarifs : 20 € / 18 € / 14 €

### Danse

**Ailey II.** De Alvin Ailey. Jeudi 17 janvier à 20h30, au Carré Sévigné. Tarifs : 33 € / 31 € / 27 €

**Playlist #1.** Chorégraphie d'Angelin Preljocaj. Jeudi 7 février à 20h30, au Carré Sévigné. Tarifs : 33 € / 31 € / 27 €

**Danser Casa.** De Mourad Merzouki et Kader Attou. Jeudi 7 mars à 20h30, au Carré Sévigné. Tarifs : 24 € / 22 € / 18 €

**Roda Da Cavaco.** Bal dansant. Avec la Péniche Spectacle. Jeudi 6 juin à 20h30, au Pôle France Kayak, avenue des Préales. Tarifs : 20 € / 18 € / 14 €

### Arts du cirque

**Les Dodos.** Cie P'tit Cirque. En partenariat avec le festival Ay-Roop. Mardi 19, mercredi 20 et vendredi 22 mars à 20h30, esplanade Charles de Gaulle. Tarifs : 24 € / 20 € / 15 €

**Transit.** Cie Flip FabriQue. Festival Ay Roop. Dimanche 24 mars à 17h, au Carré Sévigné. Tarifs : 26 € / 24 € / 21 €

### Billetterie de la Saison Culturelle en juillet et août :

Ouverture les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 18h30 ; les mercredis, de 10h à 18h30 ; les samedis, de 10h à 12h30.

- Fermeture les samedis, du 14 juillet au 18 août inclus
- Fermeture du service accueil-billetterie du 28 juillet au 20 août inclus.

Contact : 02 99 83 52 20 ;  
<http://pont-des-arts.ville-cession-sevigne.fr>



© Quimper Volley (29)

### ➔ OCC VOLLEY

Le dimanche 20 mai l'équipe féminine de l'OCC Volley-ball a atteint la finale lors de la Coupe de Bretagne Volleyball M11 et M15 féminine et masculine à Quimper dans le Finistère.

Les joueuses ont pu rencontrer la marraine de l'opération, Pavla Duspivova.

### ➔ CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL

L'équipe première a assuré son maintien au plus haut niveau national (LNH).

Christian Gaudin (ancien gardien de l'équipe de France et entraîneur de Saint-Raphaël) est le nouvel entraîneur de l'équipe première évoluant en Lidl StarLigue. Il prendra ses fonctions au 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour une durée de trois ans. « *Le Club se félicite de la signature de cet ancien double Champion du monde, doté d'une riche expérience d'entraîneur en France et à l'étranger* » indiquent les dirigeants de Cesson Rennes Métropole Handball.

### ➔ OCC SOPHROLOGIE

- Une réunion d'information ouverte à tous les débutants et sans engagement est prévue le **mercredi 12 septembre** à 19 h au siège de l'OCC : 43, bd de Dézerseul.

- Début des cours pour les débutants le mardi 18 septembre de 19h30 à 20h30 à l'OCC sophrologie ou le mercredi 19 de 18h30 à 19h30 à l'OCC sophrologie. Deux séances d'essai sans engagement sont proposées aux débutants.

### ➔ OCC FOOTBALL

#### Succès des Tournois de fin de saison

Mercredi 9 mai et jeudi 10 mai, l'OCC Cesson organisait une nouvelle fois ses tournois sur le site de Dézerseul. Ces deux manifestations ont connu un beau succès malgré un contexte difficile lié aux nombreux jours fériés et aux vacances scolaires à cette période : près de 80 équipes présentes, 800 joueurs mobilisés, 2 à 3 000 spectateurs et 1 centaine de bénévoles présents.

Concernant le tournoi Inter-Entreprises, le challenge de la Ville de Cesson a vu la victoire de l'entente

## Le monde a besoin de **vous** pour tourner rond

Sans transport et logistique, les magasins seraient vides, les entrepôts et les réfrigérateurs aussi.



### NOUVEAUTÉ FORMATION 2018 Apprentissage

**CAP Conducteur routier marchandises - 1 an**

**BAC+2 Technicien Supérieur en logistique - 1 an**

Journées Portes Ouvertes : **30 juin** et **12 septembre**

Venez-nous rencontrer :

**AFTRAL - Rue des Charmilles - 35 510 Cesson Sévigné - 02 99 32 10 22**

L'utilisation du genre masculin permet d'alléger le texte mais ne peut être perçu pour de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 entre les hommes et les femmes

**Le transport et la logistique,  
des formations pour aller loin.**

aftral.com



0 809 908 908 Service gratuit + prix appel

**AFTRAL**   
Apprendre et se former en transport et logistique



MELVFC contre l'équipe Banque Populaire. Le lendemain, toujours en partenariat avec le Crédit du Nord, le challenge « Optique Visual » a vu la victoire en U11 et U13 des équipes de Pontault-Combault (région parisienne) face respectivement au CPB Gayeulles et au FC Bruz.

À cette occasion, le club a fait un don de 160 euros qui sera reversé à l'association "Pour Un Sourire d'Enfant".

### Inscriptions 2018/2019

Les inscriptions pour cette nouvelle saison seront à réaliser en priorité jusqu'au 13 juillet : les démarches sont à nouveau facilitées cette année puisque les inscriptions seront faites « en ligne » directement à partir du site Internet du club. Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires. (Pour les personnes qui rencontreraient des difficultés à effectuer leurs inscriptions sur Internet, une permanence aura lieu les 04-11-12 et 13 juillet de 17h à 19h au foyer du club).



Le club accueille aussi bien des hommes que des femmes, quelles que soient les catégories, jeunes ou seniors.

Il recherche également de nouveaux dirigeants et de nouveaux bénévoles supplémentaires, quelle que soit le domaine de compétence (secrétariat, animation, communication, gestion des équipements et boutique, intendance, mécénat ...), n'hésitez pas à vous renseigner !

Il existe également au sein du club une section Foot Loisirs et une équipe d'arbitres (il est possible de devenir arbitre officiel à tout moment). Pour tous renseignements, voici les contacts du club (qui resteront joignables durant tout l'été) :

43 Bd de Dézerseul

Tél. : 02 99 83 96 63 ; 06 85 91 76 02 ;

occ.football@free.fr

www.occessonfootball.com

### Stage de football juillet 2018

Il reste encore quelques places pour la semaine du 9 au 13 juillet. Renseignements auprès du club.

### GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

À noter sur votre planning de rentrée 2018/2019 :

S'initier à la gym-tonique (cardio, abdos-fessiers, gliding discs...) mais aussi : à la gym-équilibre, à la marche nordique, au stretching, au Pilates,

au bodyzen, à la natation, aux danses du monde. Nouveau cours pour cette rentrée : latino fitness. Des cours de gym spécial Homme et la Récréagym pour les petits de 3 à 6 ans sont également proposés.

Suivez le club sur sa page Facebook ou [www.gym-cession35.fr](http://www.gym-cession35.fr)

Contact : Yvonne Pascal 06 95 66 33 10 ou [gymcession@gmail.com](mailto:gymcession@gmail.com)

### OCC TENNIS DE TABLE

Un stage multi-activités est organisé du 9 au 13 juillet.

Contact : Sylvain Ledos, 07 50 22 81 46 [coach-sylvain@accessontt.fr](mailto:coach-sylvain@accessontt.fr)

### EN PISTE

Pendant les vacances d'été, venez découvrir ou approfondir les arts du cirque ! Stages enfants toutes disciplines à l'annexe Paul Janson : Acrobaties, Trapèze, Jonglerie, Tissu aérien, Fil et Boule d'équilibre...

Stages de 5 jours, du lundi 9 au vendredi 13 juillet.

- Pour les 4 à 6 ans : tous les matins de 10h à 12h / prix : 70 € (+10 € si adhésion)

- Pour les 7 à 16 ans : tous les après-midi de 14h à 18h / prix : 140 € (+10 € si adhésion)

1 intervenant pour 10 élèves maximum. En fonction du niveau de chaque élève, ce stage pourra être soit une découverte de l'activité "cirque", soit un approfondissement d'une discipline particulière.

Inscriptions sur le site Internet :

[www.enpiste.123.fr](http://www.enpiste.123.fr)

Contact : [enpiste.cirque@gmail.com](mailto:enpiste.cirque@gmail.com)  
06 43 18 26 09





© Abdoul Aziz Soumaïla

Exposition "Culture et sport pour la paix et la cohésion sociale à Dankassari"

### ➔ AESCD

**Exposition "Culture et sport pour la paix et la cohésion sociale à Dankassari" (Niger) du 1<sup>er</sup> juillet au 28 septembre à la Médiathèque.** Photographies d'Abdoul Aziz Soumaïla.

Saisis sur le vif, quelques moments de la manifestation culturelle et sportive organisée par la commune rurale de Dankassari pour la paix et de la cohésion sociale début mars 2017 : musique, danses, lutte nigérienne, sharo (concours de bravoure peul), courses à pied, à cheval, à dos de chameau, artisanat et culture traditionnelle... avec un public nombreux et enthousiaste. Le Maire de Dankassari Monsieur Hachimou Abarchi a pris l'initiative de ces jour-

services à la personne

**MALO PETITS TRAVAUX**  
MULTISERVICES

17, Cours de la Vilaine  
35510 Cesson Sévigné  
malopetittravaux@gmail.com

**06 08 68 41 98**

nées, financées par le budget municipal de sa commune et différents organismes au Niger. Son but était d'encourager les échanges entre les différents groupes présents à Dankassari, cultivateurs et éleveurs, haoussa, peuls et touaregs et la pratique du sport chez les jeunes, filles et garçons. Il a invité les Cessonais à y assister, ce qui n'a pas été possible vu les problèmes de sécurité actuels, mais l'envoi d'un photographe nigérien sur place et l'accueil de cette exposition à la Médiathèque permettent de renforcer la connaissance de Dankassari à Cesson-Sévigné.

La commune rurale de Dankassari au Niger est en coopération décentralisée avec la Ville de Cesson-Sévigné. Cette exposition est une coproduction de l'AECIN (Association d'Échanges Culturels Ille-et-Vilaine Niger) et de l'AESCD (Association d'Échanges Solidaires Cesson Dankassari) soutenues par la Maison Internationale de Rennes.

Contact : [aescd@tarbiyya-tatali.org](mailto:aescd@tarbiyya-tatali.org)

Site web [www.tarbiyya-tatali.org](http://www.tarbiyya-tatali.org)

### ➔ VESTIAIRE SOLIDAIRE

Le Vestiaire Solidaire fermera ses portes le jeudi 5 juillet à 17h pour partir en vacances. Reprise des permanences le **mardi 4 septembre** à 14h.

Permanences les mardis, mercredis, jeudis de 14h à 17h au stade Roger Belliard, 1C bd de Dézerseul. Dépôts le mardi après-midi de préférence.

Contacts : Anne Pellan au 02 99 83 30 37 ; Martine le Goff au 06 06 54 49 73.

### ➔ ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

Collecte **mardi 3 et mercredi 4 juillet**, de 12h à 19h à l'Espace de Grippé (attention, nouveaux horaires).

### ➔ PAROISSE S<sup>TE</sup> CATHERINE DE SIENNE

Catéchèse des enfants et des jeunes : journée d'informations, d'inscriptions et de réinscriptions le **mercredi 12 septembre** de 9h à 19h sans interruption, à l'Espace Jean XXIII (allée du Muguet en face du cinéma), pour les enfants de l'Éveil à la Foi (de la moyenne section au CP), les enfants du primaire (CE1 au CM2), la préparation à la première communion, les jeunes de 6<sup>e</sup> ainsi que pour l'aumônerie paroissiale (5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>) et pour la confirmation (3<sup>e</sup> et 2<sup>nd</sup>e).

La catéchèse des enfants (baptisés ou non) s'adresse aux enfants des écoles publiques et de l'école privée.

### ➔ ACERAM

Reprise des collectes de papiers, journaux et livres **samedi 8 septembre** de 9h à 12h, sur le parking du collège face à l'Espace Sportif Bourgneuil.

## COMITÉ DES FÊTES

### Appel à bénévoles Braderie du 7 octobre 2018

Comme les années passées, la préfecture est exigeante pour la tenue des manifestations faisant appel au public. Le comité des fêtes a besoin de 80 bénévoles, afin d'assurer la sécurité. Les personnes désirent donner un peu de leur temps peuvent se faire connaître auprès de la présidente : Marie-Thérèse Travers au 02 99 83 37 65 ;

travers.marie-therese@orange.fr ;  
du secrétaire : Jacques Roignant au 06 86 86 41 88 ;  
jacquesroignant@yahoo.fr

Une réunion rassemblant tous les bénévoles est programmée le **jeudi 13 septembre** de 18h30 à 22h30 dans la grande salle du centre de loisirs.

## CINÉMA LE SÉVIGNÉ

### Mon Ket

1h29 - Belgique - France  
de François Damiens avec François Damiens, Matteo Salamone  
Dimanche 1<sup>er</sup> juillet à 15h (4 €) et à 20h30 (4 €)

### Jurassic World

2h08 - VF - USA  
de Juan Antonio Bayona avec Chris Pratt, Bryce Dallas Howard  
Dimanche 1<sup>er</sup> juillet à 17h30 (4 €) (2D)

### Parvana, une enfance en Afghanistan

1h34 - VF - USA - Canada - Irlande - Luxembourg - Egypte  
Sortie nationale, le coup de cœur du Sévigné  
Film d'animation de Nora Twomey avec Saara Chaudry, Soma Bhatia  
Lundi 2 et mardi 3 juillet à 17h30 (4 €)

### Trois visages

1h24 - VO - Iran  
de Jafar Panahi avec Behnaz Jafari, Jafar Panahi.  
Mardi 3 juillet à 20h30 (4 €) : Présen-

## RÉPÉTITION PUBLIQUE DU BAGAD

Après une belle 9<sup>e</sup> place pour sa première participation en 1<sup>ère</sup> catégorie au concours de Brest en février dernier, le bagad de Cesson-Sévigné se prépare pour la deuxième manche du championnat qui se tiendra comme chaque année à l'occasion du Festival Interceltique de Lorient.

L'association vous propose de venir assister aux derniers moments de préparation le **jeudi 2 août** à partir de 20h, parvis du Pont des Arts - Centre Culturel (en cas de mauvais temps, replis au Carré Sévigné) :

- Dès 20h, découvrez la chauffe et l'accord des instruments. Vous pourrez passer d'un pupitre à l'autre et découvrir les particularités de nos instruments traditionnels et peut-être

té et commenté par Hussam Hindi, directeur artistique du festival du film britannique de Dinard.

### Bécassine !

1h31 - France de Bruno Podalydès avec Emeline Bayart, Michel Vuillermoz  
Mercredi 4 juillet à 17h30 (4 €) et à 20h30 (4 €)  
Samedi 7 et mardi 10 juillet à 20h30

### L'extraordinaire voyage du fakir

1h36 - France - Belgique - Inde  
de Ken Scott avec Dhanush, Bérénice Bejo  
Vendredi 6 juillet à 20h30  
Dimanche 8 juillet à 17h30

### Una questione privata

1h24 - VO - Italie  
de Paolo Taviani, Vittorio Taviani avec Luca Marinelli, Lorenzo Richelmy  
Jeudi 5 et lundi 9 juillet à 20h30  
Dimanche 8 juillet à 15h

### The Cakemaker

1h44 - VO - Allemagne - Israël  
de Ofir Raul Graizer avec Tim Kalkhof, Sarah Adler



© Pierre-Yves Auplied

même, pourquoi pas, les essayer !

- Après 21h : quand les sonneurs du bagad seront prêts, ils travailleront la nouvelle suite composée à partir du répertoire traditionnel du pays Plinn.

Contact : Hervé Guernigou, président du bagad : [president.bagadcesson@gmail.com](mailto:president.bagadcesson@gmail.com)

Samedi 7 juillet à 17h30

Dimanche 8 juillet à 20h30

### Retour à Bollène

1h07 - France - Maroc  
de Saïd Hamich avec Anas El Baz, Kate Colebrook. 1<sup>er</sup> prix au Festival International du film Indépendant de Bordeaux  
Samedi 7 juillet à 15h (4 €) et à 22h30 (4 €)

### Les Indestructibles 2

1h58 - VF - USA  
Film d'animation de Brad Bird avec Craig T. Nelson, Holly Hunter  
Mercredi 11 juillet à 17h30 (2D) et à 20h30 (2D)

### Association Loisirs et Cultures cinéma Art et Essai « Le Sévigné »

Tél/répondeur : 02 23 45 10 86.

[www.cinesevigne.fr](http://www.cinesevigne.fr)

Plein tarif 7 € / Réduit 5 €. Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,50 € soit 47 € - Recharge carte fidélité et carnet à 45 € Tarif jeune (moins de 19 ans) à 4 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 4 €.

# **CESSON SÉVIGNÉ**

## ***500 MOBILISÉS !***



## **EXPOSITION**

### **« CEUX DE 14 »**

**DU 4 JUILLET AU 30 AOUT**

**CESSON SÉVIGNÉ**

**MANOIR DE BOURGCHEVREUIL**

**DU LUNDI AU VENDREDI 14H - 17H ENTRÉE LIBRE**

